

L'Arc mosellan fait le bilan de neuf mois d'aide au covoiturage

Être rémunéré pour covoiturer sur de petits trajets : c'est le deal qu'ont passé les intercommunalités de Cattenom, Bouzonville et l'Arc mosellan, en mars dernier avec BlaBlaCar Daily. En ce qui concerne la CCAM, le bilan n'est pas nul mais la marge de progression est évidente.

C. F. - 28 déc. 2024 à 11:30 - Temps de lecture : 2 min

|



Depuis l'application BlaBlaCar Daily, les utilisateurs peuvent trouver un moyen de covoiturer pour les petits trajets du quotidien. Photo Damien Golini

Première source de préoccupation pour les Nord Mosellans, [les transports restent un point noir au quotidien](#). Comme ceux des grandes villes, les habitants des communes périurbaines et rurales de l'Arc mosellan ne sont pas en reste.

Dans le but d'apporter un peu de fluidité, la CCAM a mis en place un partenariat avec BlaBlaCar Daily en mars dernier ; l'application met en relation covoitureur et covoituré en quelques clics.

Le premier avantage va au covoitureur, qui est rémunéré entre 1 € et 4 € en fonction de la distance du trajet. Le second avantage va en direction du passager puisque la communauté de communes amortit le coût de son déplacement de façon que ce dernier ne dépasse pas 0,50 €. C'est donc du gagnant-gagnant.

400 covoitureurs actifs

Dans le Grand Est, de nombreuses collectivités ont déployé ce partenariat. Lors du dernier conseil communautaire, le vice-président en charge de la mobilité, Pierre Tacconi, a rapidement dressé le bilan après neuf mois d'existence. « Depuis mars dernier, on compte 1 100 inscrits. Près de 400 covoitureurs actifs sont référencés. Cela représente à ce jour 3 600 trajets, avec une augmentation régulière mois par mois : 120 en mars ; 360 en novembre ».

Ce bilan, s'il est loin d'être nul, fait dire qu'il y a encore [une marge de progression énorme possible](#). « Il est nécessaire d'inscrire cette action dans un temps long pour en mesurer pleinement les impacts sur le territoire », reconnaît l' élu.

D'où la nécessité de reconduire une enveloppe financière pour 2025. Elle sera de 20 000 €. Un budget sera affecté à la communication autour de ce dispositif qui ne demande qu'à grandir.

